

Décision

Générale

colonial

Décision n° 895 du 8 septembre 1950

n° 895

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 septembre 1950

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1950

Date du numéro
30 septembre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Le lieutenant Albospeyre (Max) assurera, en plus de ses fonctions actuelles, le commandement de la milice indigène par intérim, en remplacement du chef de bataillon Labarsouque, rapatrié. La présente décision prendra effet à compter du 4 septembre 1950, date de départ du chef de bataillon Labarsouque.